

FRANCE ET SYRIE

LA CATASTROPHE DE CHEMIN DE FER EN ESPAGNE

On compte, au minimum, 20 morts et 40 blessés

Léon, 24. — On a retiré, jusqu'à présent, vingt cadavres des débris de l'express Madrid-Galice, qui a tamponné un train de marchandises à l'entrée du tunnel de Las Fragas, près de Ponferrada.

On compte plus de quarante blessés. Parmi ceux-ci figure M. Fernando Bismas, fils du député, dont l'état est désespéré. On a dû l'amputer d'une jambe au cours de la soirée.

Le train de marchandises se trouvait complètement engagé sous le tunnel, les travaux de sauvetage ont été interrompus la plus grande partie du jour. On estime que le plus grand nombre de victimes sera de 20 à 30. L'ailleurier de San Miguel de Las Bueñas, qui avait laissé « une voie libre à l'express, a été arrêté ».

La seconde dissolution des Croix de Feu

Une notification a eu lieu hier sans incident

Paris, 24. — A la suite du nouveau décret concernant la dissolution du mouvement social des Croix de Feu, M. Badin, commissaire spécial à la police judiciaire, s'est rendu, ce matin, 2 bis, avenue de Villars, au siège de l'Association des Fils de Croix de Feu. Volontaires nationaux, où il a été reçu par M. Jean de Mierry, administrateur délégué de cette association, à qui il a notifié le décret de dissolution en date d'hier 23 juin.

D'autre part, M. Lefebvre, commissaire aux délégations judiciaires, s'est rendu rue Edmond-Rostand, au siège du Mouvement social, où il a été reçu par le commandant Sico, secrétaire général de l'association, à qui il a également notifié le décret de dissolution.

Enfin, M. Nicolas, commissaire à la police judiciaire, a procédé à la même opération au siège des Croix de Feu et Briscards, où il a été reçu par M. Fouyad, secrétaire général. Il n'y a eu aucun incident.

Une lettre du colonel de la Rocque au Président de la République

Paris, 24. — Le colonel de la Rocque a adressé une lettre au président de la République, à propos du nouveau décret contre les Croix de Feu.

Ceux dont on va vous demander la dispersion, écrivent notamment le chef des Croix de Feu, s'adressant à M. Lébrun avant la publication du décret, et au président de la République, s'adressant à M. Flandrin, ministre de l'Intérieur, et au général de Gaulle, chef du Bloc nationaliste, qui vient d'arriver dans la capitale et qui négocie actuellement avec le Gouvernement.

Souhaitons que ces négociations aboutissent et que le calme revienne dans le Proche-Orient où la France doit conserver son influence séculaire.

LA CHAMBRE BELGE a entendu la lecture de la déclaration ministérielle

Les Flamands ont protesté parce que M. Huysmans prononçait son discours en langue française

La Chambre belge réunie mercredi matin a d'abord installé son nouveau président M. HUYSMANS. Comme le président prononçait son discours en langue française, les nationalistes flamands ont protesté criant que les flamands étaient en majorité et ils ont quitté la salle des séances.

Après cet incident, Van Zeeland, premier ministre, a donné lecture de la déclaration du Gouvernement. Il a annoncé le dépôt immédiat de plusieurs projets de lois sociales. Le passage de la déclaration ministérielle au Gouvernement a été longuement acclamé, puis la discussion a commencé et sera continuée jeudi.

Au cours de la séance, M. Delattre, ministre du Travail, a déposé les projets de loi qui consacreront les résultats obtenus dans les Commissions paritaires pendant le mouvement de grève et notamment le projet de loi sur le régime de 40 heures.

« NORMANDIE » AUGMENTERA ENCORE SA VITESSE

Paris, 24. — La Compagnie générale transatlantique communique :

« L'absence totale de vibrations constatée au cours de la traversée a permis la parfaite stabilité du navire ont permis d'augmenter sensiblement la vitesse de la « Normandie » pour les prochains voyages de New-York au Havre. Les départs de New-York se feront jusqu'à présent à 0 heure, l'arrivée ayant lieu cinq jours plus tard vers la fin de la matinée. A titre d'essai, pour les trois prochains voyages, la « Normandie » quittera New-York le 10 heures du matin tout en maintenant les mêmes heures d'arrivée, soit 10 h. à Southampton et 14 h. 30 au Havre.

« Le paquebot gagnera ainsi 10 heures sur les horaires actuels et réalisera sans efforts une vitesse de 29 nœuds 5, approchant de très près la moyenne record de la première traversée, qui lui valut le « ruban bleu ». La traversée de New-York à Southampton sera donc réalisée en 4 jours 16 heures et le voyage complet de New-York à Quai-Les-Havre en 5 jours exactement, compte tenu du décalage des heures entre les deux ports.

L'ESCROC DE M^{lle} MARIE DUBAS BÉNÉFICIE DE SON INDULGENCE

Paris, 24. — Mlle Marie Dubas se présente hier, devant la 17^e Chambre correctionnelle où elle vient en qualité de plaignante, plaider l'indulgence en faveur d'un autre « fantaisiste ».

Celui-ci, Henri de Kilken, avait prêté, en même temps que la vedette, son concours à une représentation de bienfaisance organisée par le Syndicat national des employés des Contributions directes. Mais son intervention ne pourrait être qualifiée de gratuite ; pendant que Mlle Marie Dubas était au théâtre, il remassait par terre, prétend-il, ou prélevait dans le sac à main de l'artiste, selon le requéreur, un poudrier en or décoré de rubis de prix.

L'impressionnaire de Henri de Kilken, Louis Dumaine, avait accepté ensuite de plaider, à défaut du numéro de son client, le bijou volé au Mont-de-Piété.

Le président du tribunal remettait hier le bijou en question à son propriétaire qui, malgré cela, déclarait ne pas en vouloir à son voleur et retirait sa plainte.

Un mois de prison pour chacun avec sursis prononcés le président, qui ajouta que l'indulgence du tribunal était fonction de celle de la bienveillante victime.

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

A LILLE

M. Lebas, ministre du Travail, recevra vendredi matin les représentants de l'Union départementale des Syndicats ouvriers du Nord (C. G. T.)

Aucun fait marquant n'est à signaler pour cette journée de mercredi à Lille, sauf toutefois, la convocation par le Ministre du Travail M. Lebas, des représentants de l'Union départementale qui sont attendus vendredi, à 10 h. au Ministère, afin d'exposer la situation des Calais syndicaux de chômage au ministre et de discuter avec lui et de la question des consentements.

D'autre part, la grève continue chez les « parqueteurs » qui attendent la convocation d'une entrevue de la part des « patrons ».

Un accord est intervenu dans une filature armentéroise en grève depuis sept mois

Un accord est intervenu mercredi matin pour la filature Brevaut, à Armentières, en grève depuis sept mois.

Les ouvriers et ouvrières de cette usine seront payés comme ceux de la filature Mahieu, même ville. Ils recevront un supplément de deux pour cent, pendant un temps déterminé, afin de compenser la perte de salaire subie durant la grève. Le travail reprendra le mardi 30 juin.

Mariniers et Chômeurs ont occupé la mairie de Watten

Hier, une soixantaine de chômeurs et quarante mariniers environ ont décidé d'occuper la Mairie, à Watten, en attendant que des promesses que leur fait le Conseil municipal sans jamais les tenir à leur égard, soient accomplies.

Les chômeurs réclament en outre le 7e jour payé et les allocations suivantes : chef de famille, 8 fr. ; signataire, 4 fr. ; pour chacun des enfants ou personnes à charge, et l'assistance médicale gratuite.

L'occupation s'est effectuée sans incident.

Les ouvriers grévistes ayant hissé le drapeau rouge, M. Durieux maire fit arrêter par après le drapeau tricolore.

M. Frimier, commissaire spécial adjoint, à Dunkerque, est parti sur les lieux.

EN BELGIQUE

Bruxelles, 24. — Suivant les renseignements parvenus au ministère de l'Intérieur, à midi, la situation se présentait comme suit dans le pays : à un certain nombre de reprises correspondait de nouvelles grèves. En Flandre orientale la métallurgie et une partie des chauffeurs de taxis ont repris le travail. Le personnel communal de Breda a repris le travail. A Reuter, on note une extension de la grève dans les fabriques de textiles, 2.000 ouvriers se sont joints aux grévistes. A Ploegsteert, à la suite de la grève des usines françaises du Nord, plusieurs centaines d'ouvriers belges ont abandonné le travail.

A Bruxelles, les taxis et les transports vicinaux circulent normalement. Dans un grand magasin, 200 couturières se sont mises en grève. On signale 1.050 employés en grève dans deux banques.

A Charleroi, dans la métallurgie, trente usines comptant 5.000 ouvriers ont repris le travail.

A Péronnes, un charbonnage a ouvert : 200 ouvriers sont au travail. Dans cinq autres charbonnages les ouvriers sont présentement au travail.

A PARIS

Paris, 24. — A la suite de l'arbitrage du Ministère des Travaux publics, le travail a repris ce matin dans la traction électrique sur la Seine et la Marne ainsi que sur les canaux. Dans la nuit, les établissements et A la Place Clichy où qui occupent 500 employés ont repris aujourd'hui leur activité. Seul des grands magasins, la « Samaritaine » où les employés continuent d'occuper les sous-sols, n'a pas rouvert ses portes.

On note une certaine agitation dans les ateliers de couture des grands magasins, les directeurs de ces ateliers, dans l'ensemble de donner satisfaction aux revendications qui leur sont présentées par cette catégorie de personnel.

D'autre part, à la suite du contrat fait à la demande de Mlle Chanel le gaz et l'électricité ont été coupés dans les ateliers de la rue de Valenciennes, dans l'ensemble de donner satisfaction aux revendications qui leur sont présentées par cette catégorie de personnel.

Reprise immédiate dans les docks, entrepôts et magasins généraux

Paris, 24. — Un accord a permis la reprise immédiate du travail dans les docks, entrepôts et magasins généraux de Paris, reprise particulièrement importante pour la fourniture de denrées diverses à l'alimentation parisienne et l'approvisionnement en papier journal de la presse parisienne.

Le Congrès National des Mineurs belges décide la reprise du travail pour vendredi

(DE NOTRE REDACTION BELGE)

Le Congrès National des Mineurs Belges s'est réuni mercredi, après-midi à la Maison du Peuple, sous la présidence de M. Lombard, Dethiers a fait rapport sur le résultat obtenu à la commission nationale paritaire des mines. Une longue discussion a eu lieu au cours de laquelle deux tendances se sont manifestées, l'une relatant les résultats obtenus et l'autre présentée par les Borains et les Liégeois voulant continuer la grève jusqu'à ce que le vote des lois sociales par la Chambre. Finalement, la décision de reprendre le travail vendredi dans les Charbonnages a été prise à une forte majorité.

Il est certain que la grève sera finie dans les grandes corporations pour vendredi. Toutefois, les ouvriers du Textile de Verviers continuent la grève.

Les métallurgistes d'Anvers sont entrés en grève. La grève partielle des tramways terminée à Bruxelles mais la grève des employés s'est étendue.

EN PROVINCE

Lyon, 24. — La grève des employés de tramways se poursuit aujourd'hui ainsi que celle des garçons de café, restaurants et hôtels. Certains de ces établissements sont occupés par le personnel des services municipaux de nettoyage de la voie publique ont repris le travail.

La reprise du travail la plus importante à noter aujourd'hui est celle des transports automobiles et hippomobiles, camionnage, messageries, etc.

Dans la minoterie, le travail a repris également.

UN GARDIEN DE STANDS, A AMIENS, AVAIT CAMBRIOLÉ LE BUREAU DE LA FOIRE COMMERCIALE...

... ET COMMIS DIVERSES ESCROQUERIES

Il y a quelque temps, M. Félix Timbert, secrétaire général et administrateur délégué de la Foire commerciale de Picardie, confié à M. Boquet, l'organisateur de la surveillance nocturne des stands de la Foire, celui-ci engagea deux numéros gardiens parmi lesquels un nommé René Piet, 37 ans, demeurant 38, boulevard Thiers, à Amiens. Il y a quelques jours, on constatait au bureau de la Foire avait été cambriolé et que 250 cartes d'entrée avaient disparu. Plainte fut déposée à la police et l'enquête établit que des cartes avaient été vendues dans des cafés voisins par René Piet. Celui-ci fut interrogé par M. Jeannot, chef de la sûreté, il reconnut les faits.

Mais dans le même temps, la police aménoise recevait plusieurs plaintes déposées par différents directeurs d'agence ou journaux.

Piet s'était présenté auprès d'eux comme agent de publicité et avait capté leur confiance et avait commis à leur préjudice des escroqueries et des abus de confiance. Il leur apportait des contrats de publicité au nom de maisons amusoises et se faisait remettre immédiatement par eux le montant de ses commissions. Les annonces paraissaient soit dans les journaux, soit sur les panneaux de publicité de l'agence, mais lorsque la nature était présentée aux prétendus annonceurs, ceux-ci protestaient et prouvaient parfaitement qu'ils n'étaient pour rien dans les contrats établis à leur nom. M. G. fut ainsi frustré d'une somme de 100 fr. M. L. subit un préjudice de 1.500 fr. et M. E. versa à l'escroc 778 fr. En outre, chez un restaurateur de la rue Gramet, Piet se fit confier une petite somme. Il en encaissa 100 fr. et s'en alla, mais il omit de reverser cette somme.

Interrogé sur ces plaintes, Piet qui est père d'une dizaine d'enfants, a déclaré qu'il connaît qu'il avait dilapidé l'argent volé. Il a exprimé des regrets, mais n'en a pas moins été déferé au Parquet d'Amiens.

L'ALLOCATION DE 5.500 FRANCS AUX MINEURS AGÉS DE 50 ANS

Paris, 24. — La commission des Mines de la Chambre a désigné M. Martel comme secrétaire en remplacement de M. Marty, démissionnaire. Sur la proposition de son président, la commission a décidé de demander à la Chambre, les pouvoirs d'enquête pour la loi législative.

Après un échange de vues, elle a décidé d'entendre au cours d'une prochaine séance, le Ministre du Travail, sur la situation de la Calais et de lui proposer les moyens de porter la retraite des ouvriers mineurs à 5.500 fr. à 50 ans d'âge et 25 années de travail.

La commission demandera au Ministre du Travail de hâter la publication du règlement d'administration publique relatif à l'allocation de 5.500 fr. aux mineurs âgés de 50 ans.

Elle interviendra aussi auprès du Ministre des Finances pour qu'il donne un avis favorable au texte actuellement en suspens devant le Sénat et relatif à l'allocation aux orphelins de mineurs.

LE CRIME DE QUIÉVRAIN

L'accusé a été condamné aux travaux forcés à perpétuité

Mons, 24. — L'audience de mercredi a été consacrée au réquisitoire et à la plaidoirie. Deux questions ont été posées aux jurés concernant le meurtre et la préméditation. Les réponses ont été affirmatives. L'accusé a été condamné à perpétuité à la prison de Quiévrain, bénéficiant des circonstances atténuantes résultant de son âge et de l'absence de graves condamnations. Il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité à la prison de Quiévrain, bénéficiant des circonstances atténuantes résultant de son âge et de l'absence de graves condamnations.

L'ESCROQUERIE A LA PRESSE A BILLETS

POUR S'ÊTRE LAISSÉ TENTER UN RAISIMOS FUT DÉLESTÉ DE 10.000 FRANCS

Un Raisimos vient d'être victime d'une escroquerie qui pour être spéciale n'en a pas moins un précédent dans la région.

Adé en 1923, un habitant de Bruay s'était vu dérober 4.150 fr. par des individus qui lui avaient offert de lui fabriquer de faux billets de banque.

Cette fois l'escroquerie atteint 10.000 francs qui ont été soustraits à M. Tawil, 33 ans, demeurant, 32, rue d'Auby à Raisimos, dans les conditions suivantes :

Il y a environ un mois, M. Zientawski, recevait la visite de deux hommes et une femme qui eurent de belles manières et que la conversation engagea bientôt d'une façon très amicale. Les relations s'étaient engagées sans toutefois que Zientawski, connu le nom de ses nouveaux visiteurs.

Les visites continuèrent les jours suivants et au cours d'une conversation la femme s'inquiéta auprès de Tawil, si elle possédait des économies.

« Je possède 10.000 fr. » avoua imprudemment Tawil.

Aussitôt le trio résolut de s'emparer du magot.

Mardi vers 15 h. 30, l'un d'eux fit voir à Tawil, 300 dollars qu'il venait, dit-il, de fabriquer et il l'assura qu'il lui était assez facile de fabriquer des billets de banque français, à condition qu'on lui donne de vrais pour la reproduction. Pour confirmer ses paroles, il débilla un petit discours sur la façon de procéder et lui fit voir une machine à imprimer, une presse, composée de deux planches serrées avec des boulons, il expliqua qu'il suffisait de serrer des boutons entre les deux planches pour en obtenir d'autres.

Zientawski se laissa convaincre et remit à son interlocuteur, 5 billets de 1.000 fr., 5 de 500 et 20 de 100.

Les billets furent de suite mis « sous presse » et comme, pour la bonne réussite de l'opération il fallait un certain temps, on décida d'aller faire un promenade à Valenciennes.

Alors qu'ils prenaient une consommation dans un café, Tawil fut prévenu d'aller faire une course et naturellement, quand il revint, ses compagnons avaient disparu.

Et de soupçons, il s'empressa de rentrer chez lui où il constata que son argent lui avait disparu.

Plainte a été déposée à la gendarmerie de Bruay où il fut décidé de procéder à l'enquête et le signalement donné, on pense qu'il s'agit de mêmes individus qui opérèrent en 1923.

L'enquête nous l'apprendra probablement sous peu.

MALADE, UN VIEILLARD SE JETA SOUS UN TRAIN A TRÉLON

Mercredi, vers 10 h. 10, à l'heure du passage du train Hirson-Mauberge, au passage à niveau près de la carrière de Trélon, le mécanicien aperçut un homme qui se trouvait à proximité de la voie ferrée.

Lorsque le convoi arriva à peu de distance du passage à niveau, le désespéré se jeta sous le train.

Le mécanicien ne put arriver à bloquer ses freins en raison du peu de distance et le convoi passa sur le corps, qui fut presque sectionné.

Il s'agit d'un vieillard, M. Seret Louis, âgé de 78 ans, dont le cadavre fut transporté après les formalités à son domicile.

Le désespéré était atteint d'une maladie incurable et c'est pour ne plus souffrir qu'il aurait mis fin à ses jours.

Le gendarmier de Trélon a procédé à l'enquête d'usage.

LE RÉVEIL ILLUSTRE

Le vrai Magazine des Familles Parait le Mercredi 30 pages - 25 cent.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »

Un grand magazine est prévu pour dimanche 30 juin, qui célébrera le succès remporté aux dernières élections législatives par le Rassemblement populaire, ainsi que tous les socialistes du Nord.

Et prendront la parole : MM. Roger Salengro, ministre de l'Intérieur, Jean Lebas, ministre du Travail et Léo Lagrange, sous-secrétaire d'Etat.

L'INAUGURATION DE LA STATUE DE MARCELINE DESBORDES-VALMORE « DÉFINITIVEMENT » FIXÉE AU 19 JUILLET A DOUAI

L'inauguration de la statue de Marceline Desbordes devait coïncider avec les fêtes du Centenaire de l'École primaire supérieure professionnelle Jules Ferry, à l'occasion desquelles le Ministre de l'Éducation Nationale M. Jean Zay, viendra en notre ville le 9 juillet prochain.

La cérémonie inaugurative de la statue devait précéder les fêtes du Centenaire. Le mot « hors d'œuvre » fut avancé par certains et on estima que la poëtesse méritait bien d'avoir « sa journée ».

On a vu que l'inauguration de la statue de Marceline Desbordes-Valmore par la commission des fêtes publiques fut provoquée et se tint l'autre soir à l'Hôtel de Ville. Les représentants des « Amis de Douai », de l'Amicale du Commerce et des Anciens Combattants assistèrent à l'assemblée.

Celle-ci décida, après une longue discussion de reporter l'inauguration au dimanche 19 juillet prochain.

Le programme de la cérémonie n'est pas encore définitivement arrêté. Une cantate de circonstance sera exécutée et dans la soirée des ballets lumineux seront mis sur pied avec le concours de l'Amicale du Commerce.

Le Comité Marcelinien de Paris sera invité à cette inauguration dont la date, il faut l'espérer, ne variera plus.

LE PAIN A 1,65 DANS LE NORD

A la suite des fluctuations survenues dans les cours du blé et de la farine, le prix du pain a été porté de 1 fr. 60 à 1 fr. 65. Cette mesure prendra son effet du lundi 7 juillet.

IMPORTANTE RÉUNION DE LA COMMISSION INTERDÉPARTEMENTALE

La Commission départementale du Nord s'est réunie à la préfecture, le mercredi 24 juin 1936, à 14 h. 30.

M. Ernest OUTEAUX préside la séance.

Sont présents : MM. Crespel, secrétaire ; Brachet, Cantinieux et Leroy, M. P.-E. Grimaud, secrétaire général de la préfecture, assiste à la séance.

Après approbation du procès-verbal de la réunion du 27 mai 1936, la Commission procède à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance. Elle adopte les résolutions suivantes :

a) Etat des mandats de paiement émis au titre du budget départemental de 1936, à la date du 21 mai ;

b) Compte rendu de l'attribution de subventions aux divers organismes de secours de chômage pendant le mois de mai 1936.

La Commission homologue la soumission qui lui est soumise en vue de la vente de matières d'outillage et de mobilier usagés provenant de la ligne de chemins de fer de Louches à Cambrai, dont le trafic a été supprimé.

La Commission fixe les alignements du chemin vicinal ordinaire N° 1 d'Armentières à Messines.

Elle approuve le projet d'éclaircissement du chemin vicinal ordinaire N° 6, dit chemin croisé et de la Cavée, dans la traversée de Saint-Sauveur.

M. LE PRÉSIDENT ayant signalé la situation particulière dans laquelle se trouvent les commerçants titulaires par rapport aux auxiliaires au point de vue de la rémunération, la Commission départementale demande que la question soit soumise à M. le ministre des Travaux publics afin qu'une solution rationnelle intervienne, compte tenu de la position hiérarchique des intéressés.

La Commission approuve les études préparées en vue de l'exécution de travaux de grosses réparations aux édifices départementaux ;

Elle autorise l'exécution de travaux de menu entretien et d'amélioration des bâtiments départementaux, et approuve la passation de marchés pour fournitures diverses et achat de mobilier nécessaires aux services départementaux ;

Le marché de cession de vieux meubles inutilisables provenant de la sous-préfecture d'Arras est approuvé ;

La Commission autorise l'exécution de travaux à la caserne de gendarmerie du Queyney et de l'installation d'un appareil téléphonique à l'agence des enfants asilés d'Harebrouck ;

M. le préfet est habilité à signer, au nom et pour le compte du département, la convention relative à la réalisation du programme d'ouvrages du réseau téléphonique en 1936-1937.

Avis favorable est donné à la passation de marchés pour la fourniture des produits alimentaires et de combustibles nécessaires à la maison de Tout-Petits à Montcau-Saint-Waast, pendant le deuxième trimestre 1936, ainsi que pour la livraison de lait frais à l'établissement dépositaire des enfants assistés à Lille.

M. Régnier, conseiller général, est désigné pour faire partie de la Commission cantonale d'assistance de Cambrai-Est ;

La Commission statue :

Sur l'attribution de secours exceptionnels prévus d'abandon d'enfants ;

Sur les demandes d'exonération de frais d'entretien d'enfants confiés temporairement à l'assistance publique.

Avis favorable est donné à l'approbation du compte administratif, du compte de gestion de l'office départemental des habitations à bon marché pour l'exercice 1935 et du budget supplémentaire de l'établissement pour l'exercice 1936, ainsi qu'à la demande d'avance sollicitée de la Calais des dépenses de travaux en vue du rachat d'un immeuble construit par la société d'H.B.M. de l'Union du personnel administratif du Nord.

Acte est donné à M. le préfet de la documentation de l'état de situation du fonds des amendes de police correctionnelle.

La Commission accorde à la commune de Valenciennes un secours pour contribution à l'exécution de travaux d'assainissement.

Des médailles à décerner à la suite de concours sont attribuées à des sociétés de tir.

LA POLITIQUE RÉGIONALE

On nous communique :

« La Fédération Républicaine, Radicale et Socialiste du Nord, dont le dessein d'accroître sa propagande a une heure où elle n'avait plus que jamais nécessaire pour la région du Nord, organise le dimanche 30 juin à Lille, salle du Conservatoire, Place du Coq, un petit Congrès qui commencera à 10 h. et reprendra à 15 h.

L'ordre du jour est le suivant : Examen de l'état des choses constitutionnelles législatives dans le Nord et dans la France ; examen des conditions faites au Radicalisme par le Gouvernement actuel, discussion de la Discussion du programme politique actuellement appliqué par le Gouvernement Blum-Ducloux ; Organisation d'une propagande plus active ; création de Comité d'Action ; La parole sera donnée à tout militant de la région du Nord, à l'exception de ceux qui ont été élus députés ou sénateurs, cette journée constitue une vaste consultation qui doit permettre dans la soirée de discuter les points suivants : pour une action à mener désormais sans désespoir ».

UNE MANIFESTATION POPULAIRE A HERNIGNY DIMANCHE PROCHAIN

MM. Roger Salengro, Lebas et Lagrange y assisteront

Une grande manifestation est prévue pour dimanche 30 juin, qui célébrera le succès remporté aux dernières élections législatives par le Rassemblement populaire, ainsi que tous les socialistes du Nord.

Et prendront la parole : MM. Roger Salengro, ministre de l'Intérieur, Jean Lebas, ministre du Travail et Léo Lagrange, sous-secrétaire d'Etat.

ECHOS et CARNET

SALEMBRIEN. — Jeudi 25 juin 1936. — Soleil ; vent 7 h. 20 ; nuages 10 h. 30. — Luns ; lever 10 h. 30 ; coucher 10 h. 30. — Aujourd'hui ; saint Prosper. — Demain ; saint Vitte.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille : Observations faites le 24 juin à 16 h. — Baromètre : 760 mm. 9 ; baisse depuis la veille à 6 h. 1 mm. 2. — Thermomètre : troyens 20 ; minima 10 ; maxima 25. — Etat hygrométrique : 60. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 1 mm. 5. — Direction du vent : Nord-Est ; vent : modéré ; Direction des nuages : Nord-Est ; vent : modéré ; Direction des nuages : Nord-Est ; vent : modéré ; Direction des nuages : Nord-Est ; vent : modéré.

Prévisions de l'OFFICE NATIONAL. — Région Nord : Aube beau temps ; nuages de temps en temps ; plus chauds que le Nord-Ouest ; petites chutes de pluie suivies d'éclaircies ; vent de Nord-Ouest à Ouest modéré augmentant ; maximum de température sera au faible beau sur celui de la veille.

